

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE RUHENGARI

N° 898 / SEC.I. *h*,

Référence: Votre n°1819/Sec. en
date du 3 avril 1951.-

OBJET:

Brevet médaille effort
de guerre.

-:-

Ruhengeri, le 21 avril 1951.-

A

Monsieur le Gouverneur,

En réponse à votre lettre reprise en marge,
j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que Monsieur
Maxamin ne réside pas et n'a jamais résidé en Territoire de
Ruhengeri.

L'Administrateur de Territoire,

R. GAUPIN,

[Signature]

Monsieur le Vice-Gouverneur Général du Congo Belge,
Gouverneur du Ruanda-Urundi,

à

U S U M B U R A .-



Territoires

Ruanda - Urundi

Ruanda - Urundi

GEWESTEN

N°

1819

Rappeler dans la réponse la date et le numéro.

In het antwoord vermelden : nummer en
dagtekening.

Réponse au n°

Antwoord op n°

du

19

van

ANNEXE

Bijlage

OBJET :

Voorwerp :

Ususubura, le
den

3 Avril 1951.-

Transmis copie pour information à Monsieur
le Président du Ruanda et de l'Urundi.Pour le Vice-Gouverneur Général du Congo Belge,
Gouverneur du Ruanda-Urundi,

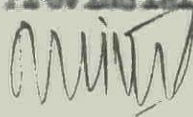
Le Secrétaire Provincial, ff., M. WILLAERT,

Monsieur l'Administrateur de Territoire (Tous),

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance
que je suis en possession du brevet de la Médaille de l'Ef-
fort de Guerre Colonial 1940-1945 destiné à Mr. MAXAMIS, L.,
qui, serait un ex-employé de la Compagnie Coloniale Congolaise.

En vue de la remise du brevet à l'intéressé,
je vous prie de vouloir bien vérifier si Monsieur MAXAMIS, L.,
réside ou a résidé dans ^{votre} territoire, et si possible, de me
faire connaître son adresse actuelle.

Pour le Vice-Gouverneur Général du Congo Belge,
Gouverneur du Ruanda-Urundi,
Le Secrétaire Provincial, ff., M. WILLAERT,



A Monsieur l'Administrateur
chef de Territoire de et

A

RUHENGRI.-